

Le Journal...

... De l' **UP**  **MEDEF 84**

LE MOT DU PRESIDENT

Décembre 2015 premier anniversaire de la « reconstruction », alors quoi de plus réjouissant pour un entrepreneur de voir s'achever une construction, quoi de plus encourageant pour un président d'avoir rempli la mission qui lui a été confiée.



C'est ainsi que je pourrais vous rappeler le naufrage que nous avons évité,
vous énoncer les énormes difficultés qu'il a fallu gérer,
me répandre sur les nombreuses attaques savamment orchestrées qu'il nous a fallu contrer voire anticiper,
comme je pourrais vous lister tous les partenaires qui nous ont soutenus,
vous citer toutes les personnes formidables qui nous ont aidées et vous énumérer toutes les actions que nous avons menées,
Mais je ne vous dirai qu'un mot : **MERCI**
Seule une équipe pouvait gagner.
Nous sommes cette belle et grande équipe sans laquelle cette première mi-temps n'aurait pu être remportée.

Néanmoins le match n'est pas terminé.

Les récents événements qui sont venus bouleverser nos vies vont inévitablement impacter notre économie et nous invitent à plus de solidarité. Aussi, lorsque j'entends trop fréquemment « l'économie du Vaucluse cette belle endormie », c'est avec humilité que je vous invite là aussi à une plus grande solidarité. C'est dans l'unité que nous combattons avec efficacité qu'elle qu'en soit la cause.

Ne dit-on pas que l'union fait la force, alors unissons-nous.

Aussi, j'appelle les représentants de toutes les organisations professionnelles comme les entreprises qui ne sont pas déjà à nos côtés, à venir nous rejoindre.

C'est ensemble, dans l'échange de nos pratiques et de nos connaissances, en fédérant nos compétences et nos moyens que nous pourrons faire naître de beaux projets.

Et ce n'est que lorsque nous entendrons dire que l'économie du Vaucluse est sortie de sa léthargie que nous aurons gagné cette deuxième partie.

Il ne nous restera alors plus qu'à organiser la troisième mi-temps et j'appelle à leur tour les élus de tous bords à venir la jouer.

L'aide aux entreprises ne doit pas passer que par l'aide financière mais doit s'imposer sur le terrain et dans les prises de décisions.

L'accompagnement et l'écoute de nos chefs d'entreprises, nos industriels, nos commerçants, doivent dépasser la frontière des campagnes électorales.

L'entrepreneur est audacieux, l'élu doit l'être davantage.

Repenser la relation, travailler sur les sujets novateurs, créateurs d'activité et d'emploi avec le seul objectif de redynamiser l'économie de notre département, voilà en effet une troisième mi-temps qu'il me paraît nécessaire d'engager.

C'est alors seulement que le match sera définitivement gagné.

LES FEDERATIONS DU MOIS

Questions à Guy FARJON – Président de la FNAIM



Présentez-nous votre Fédération :

La FNAIM est le premier acteur du logement en France, c'est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier depuis 1946. Elle regroupe 13 métiers et représente près de 50 % de parts de marché, son maillage de proximité est unique avec 22 chambres régionales et 67 chambres départementales.

Dites-nous qu'elles sont les préoccupations de vos adhérents :

Les Professionnels de l'immobilier en France gèrent 70% des transactions, 40% des locations, 92% des copropriétés, leur préoccupation c'est d'être informé des évolutions règlementaires et actualités juridiques du secteur du logement.

Comment envisagez-vous l'avenir pour votre profession ?

La FNAIM a participé à tous les débats concernant l'immobilier et la politique du logement, c'est aussi une organisation de lobbying indispensable à ce secteur d'activité qui est en perpétuelle mutation. Les chambres territoriales remontent en permanence les indicateurs socio-économiques, la profession sera demain plus interconnectée et pourra gérer, vendre ou louer en toute connaissance du marché et en toute sécurité.

Qu'attendez-vous de l'UP-MEDEF 84 ?

J'attends une véritable synergie entre les différentes familles professionnelles, une cohésion des organisations patronales afin d'évaluer et identifier les problématiques communes. L'UP-MEDEF 84 permet également une entraide rapide lorsque un problème peut apparaître, c'est aussi un lieu de réflexion et d'échange indispensable et agréable.

Questions à Samuel BORJELA - Représentant de l'ATSU 84



Présentez-nous votre Association :

L'ATSU a pour objet l'organisation de la participation des transporteurs sanitaires privés à l'aide médicale urgente. Cela dans le cadre d'une convention conclue au plan départemental entre le président de l'association et le président du syndicat inter-hospitalier ou le directeur du centre hospitalier, siège du S.M.U.R

Dites-nous qu'elles sont les préoccupations de vos adhérents :

On observe de plus en plus d'entreprises de transport sanitaire éprouvant des difficultés à faire financer le renouvellement de leur parc automobile par les établissements bancaires.

La tarification de nos prestations infligée par la caisse primaire, arrive difficilement à couvrir l'augmentation de nos charges, de personnel comme d'investissement, ce qui génère des difficultés dans le paiement de nos charges sociales pourtant déterminant pour maintenir notre convention de tiers payant avec les caisses.

Comment envisagez-vous l'avenir pour votre profession ?

Notre Chambre Syndicale se bat pour la réouverture des négociations pour la revalorisation de nos prestations, principalement dans le secteur de la garde d'urgence, afin que le patient puisse continuer à bénéficier d'un service de garde présentant toute la qualité requise et éviter la fermeture de nombreuses sociétés sous le poids des charges que cette absence de revalorisation par la CNAMTS va grandement impacter.

Qu'attendez-vous de l'UP-MEDEF 84 ?

J'attends, au delà de l'aide que nous a apportée l'UP-MEDEF 84 pour avoir pu faire part de nos préoccupations à Monsieur le Préfet de Vaucluse, une mise en relation avec les politiques locaux afin de pouvoir leur énoncer nos préoccupations, bien que la qualité des membres du conseil d'administration permet déjà de trouver des solutions immédiates à nos difficultés.

ZOOM SUR NOS MANDATAIRES PATRONAUX



Nos mandataires qui siègent dans les organismes de Sécurité Sociale, (CPAM, URSSAF, CAF) vous écoutent, vous accompagnent et créent un véritable lien avec les services. **N'hésitez pas à nous solliciter** bien avant qu'il ne soit trop tard, nous vous mettrons en relation. N'attendez pas !

Nous remercions ceux qui, au-delà de leur fonction, ont su s'investir dans les manifestations organisées pour les 70 ans de la Sécurité Sociale.

MEDEF 2015

LU dans la presse

02/02/15 Ordonnance sur le temps partiel : on libère enfin les énergies !

Le MEDEF se félicite que le gouvernement ait publié une ordonnance modifiant la loi du 13 juin 2013 sur la durée légale hebdomadaire de 24 heures. Cette modification, qui était attendue par tous les chefs d'entreprise, permet de corriger des dispositions qui étaient contraires à l'ANI du 11 janvier et défavorables pour la croissance et l'emploi.

01/04/15 Amélioration des relations entre l'administration fiscale et les entreprises : des mesures de bon sens bienvenues.

Le MEDEF salue les mesures en faveur de l'amélioration des relations entre l'administration fiscale et les entreprises, qu'il appelait de ses vœux depuis longtemps.

06/05/15 Rapport parlementaire « relations Urssaf-entreprises » : Des recommandations qui doivent trouver rapidement une traduction pour les entreprises.

Le Medef salue le premier pas vers plus de simplification que dessine le rapport sur les relations Urssaf-entreprises réalisé par les députés. Ce rapport souligne, malgré des progrès réalisés, la persistance de difficultés pour les entreprises.

20/05/15 Amendements loi MDS : halte aux contraintes sur les TPE et les PME.

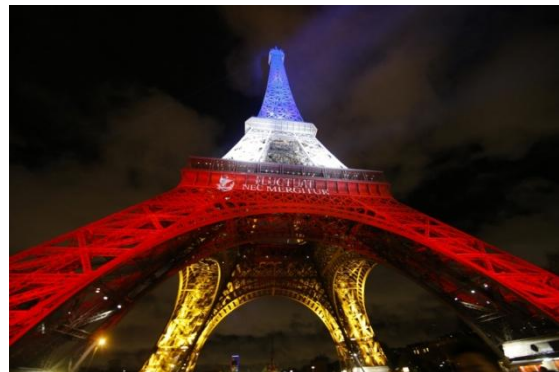
Le dialogue social dans les TPE est par essence direct. Rajouter des contraintes pour encadrer ce dialogue est absurde et contre-productif.

21/05/15 Employabilité et compétitivité : le Medef se mobilise sur la formation professionnelle.

La formation professionnelle est un levier stratégique pour les chefs d'entreprise et un atout pour les salariés. C'est un outil fondamental de l'économie du 21e siècle, marquée par des évolutions rapides des marchés et des produits.

16/06/15 Créer 1 million d'emploi en 5 ans c'est possible, nous l'avons déjà fait !

Pierre Gattaz est revenu sur la nécessité de la compétitivité et de la confiance pour relancer une dynamique de création d'emplois.



09/07/15 Loi Macron : une loi qui va dans le bon sens mais insuffisante pour relancer la création d'emplois et soutenir l'activité entrepreneuriale.

Le projet de loi pour l'activité, la croissance et l'égalité des chances économiques est une avancée nécessaire mais pas suffisante.

16/07/15 Le MEDEF sensibilise les TPE-PME sur les mesures à prendre en cas d'augmentation des besoins de trésorerie.

Le MEDEF, la FBF et la Médiation du crédit aux entreprises informent les TPE-PME sur les solutions existantes pour répondre à une possible augmentation des besoins de trésorerie.

17/09/15 Pacte de responsabilité : la parole du Président de la République doit être respectée.

« Je considère que la stabilité et le respect de la parole donnée sont les conditions de la confiance. » Déclaration du Président de la République.

20/10/15 Pour une commande publique équitable qui porte la croissance des TPE-PME.

Le MEDEF salue le rapport des sénateurs intitulé « Passer de la défiance à la confiance : pour une commande publique plus favorable aux PME ».

05/11/15 Rapport Combrexelle : Ne ratons pas une opportunité historique. La réforme doit être ambitieuse !

L'accord récemment signé sur les retraites complémentaires a montré qu'un dialogue social responsable ouvrant la voie à des réformes structurelles est possible dans notre pays.

16/11/15 Entrepreneurs : Le MEDEF et le RSI signent un partenariat.

Le MEDEF, premier réseau professionnel de proximité au service des entrepreneurs, vient de signer un partenariat avec le régime social des indépendants (RSI) pour développer des actions communes d'accompagnement et d'information.

CONSTRUCTEUR AMENAGEUR BAILLEUR PARTENAIRE LOGEMENT DES ENTREPRISES

**[] Une pluralité
de compétences**



Chefs d'entreprises, en partenariat avec votre Union Patronale, nous mettons à votre disposition l'ensemble de nos services auprès de vos salariés.

En réunissant, dans une même région, les métiers de collecteur, constructeur, aménageur et bailleur, nous apportons des réponses concrètes aux attentes des entreprises qui nous font confiance.

Cet ensemble de 4 structures (Vilogia Entreprises, Grand Delta Habitat, Axédia et Viabilis) devient le pôle régional du collecteur national Vilogia Entreprises. Pôle qui s'étend de Lyon à Marseille et sur la façade méditerranéenne dont la direction est toujours basée au coeur historique : Avignon.

Présentation des activités



Vilogia Entreprises, collecteur du 1%, permet d'être proches des préoccupations des entreprises de la région et d'offrir à leurs salariés des produits et services de qualité.



Grand Delta Habitat, aménageur, constructeur et bailleur social, développe l'habitat sous toutes ces formes.



Axédia, propose à la vente des terrains et des logements pour faciliter l'accession sociale à la propriété, sécurisée, pour les familles aux revenus modestes.



Viabilis, complète ces offres par des services d'accompagnement au financement de projets immobiliers et à la mobilité professionnelle des salariés.



Direction commerciale - 3 rue martin luther king - 04 90 27 20 63